



Langue vivante :

Les épreuves ont pour référence le programme d'enseignement de langues vivantes étrangères dans les classes préparatoires au CAP et au baccalauréat professionnel.

Lettres :

Le programme du concours est celui des objets et domaines d'études des programmes de français du lycée professionnel (CAP et baccalauréat professionnel).

Pour l'épreuve orale d'admission de mise en situation professionnelle, les textes proposés à l'étude des candidats seront extraits des six œuvres suivantes :

- Louise Labé, *Sonnets*
- Jean de La Fontaine, *Fables*, livres VII à XII
- Pierre-Augustin Caron de Beaumarchais, *Le Mariage de Figaro*
- Émile Zola, *Nana*
- Samuel Beckett, *En attendant Godot*
- Nathalie Sarraute, *Enfance*